

TRANSPARENCE SUR LES HLM

logement Un bailleur du 93 veut lever les doutes sur les attributions

Pourquoi Madame Michu attend-elle une HLM depuis cinq ans alors que la famille du palier d'en face en a obtenu un en quelques mois ? L'office public Plaine Commune habitat (PCH) veut lever les doutes sur la politique d'attribution des logements sociaux en Seine-Saint-Denis. « Finis le favoritisme, les soupçons de copinage, de clientélisme, de passe-droit. Ce temps-là est révolu », assurait hier à la presse Stéphane Peu, président de Plaine Commune habitat, un des plus importants offices d'HLM de Seine-Saint-Denis.

Les temps d'attente s'allongent

L'année dernière, l'office a attribué 947 logements. Une goutte d'eau par rapport aux 57 500 demandeurs en Seine-Saint-Denis. « Ce chiffre est en baisse régulière depuis 2007 », reconnaît Stéphane Peu. « La liste d'attente s'allonge à cause du manque de constructions neuves dans l'agglomération », poursuit-il (lire encadré). Une demi-journée par semaine, une commission composée de huit membres se réunit et examine une quarantaine de logements. Pour chaque HLM, trois dossiers sont en compétition. « Le premier critère est de voir si la famille ne va pas être mise en difficulté. On ne prend pas les dossiers dont le loyer représentera plus de 33 % des ressources », précise Laurent Russier qui préside la commission. Viennent ensuite les critères de suroccupation, la situation sociale de la famille, ou encore le rapprochement professionnel. « L'ancienneté de la demande qui était auparavant un critère important tend à s'effacer », explique Stéphane Peu. Pour obtenir un F2 dans le parc social, il faut compter actuellement environ quatre ans à partir de la date de première demande. Et pour un F4 ou F5 entre 8 et 14 ans. Cet allongement des délais contribue, selon l'office, à un « phénomène d'autocensure de

certaines familles qui se découragent à rentrer dans le parc social ». D'où le risque de paupérisation de ces quartiers. En 2010, 25 % des nouveaux entrants avaient contracté une dette dans l'année de leur arrivée.

Pénurie de neuf

D'après les derniers chiffres connus, 406 000 personnes sont dans l'attente d'un logement en Ile-de-France, dont 57 500 en Seine-Saint-Denis. La loi du Grand Paris fixe comme objectif la réalisation de 70 000 logements neufs par an. Mais seuls 40 000 sont construits.